



✠ **Ordre Souverain Apostolique des Hospitaliers de Saint Jean** ✠  
Old Roman Catholic Church  
Apostolic Order of Saint John

✠ **LETTRE N° 260** ✠ **8 Septembre 2018** ✠

*«La réincarnation implique un «Soi» qui se réincarnerait.  
Il n'existe rien de tel.*

*Ce faisceau de mémoires et d'espérances qu'on appelle «Moi» s'imagine exister indéfiniment.  
Il crée alors le temps pour s'adapter à sa fausse éternité.  
Pour «être», je n'ai besoin ni du passé, ni du futur.»*

*Nisargadatta Maharadj. Maître indien du Vedanta. (mort en 1981)*



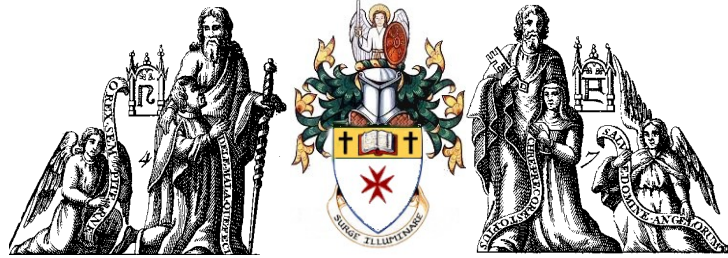
Si vous avez des questions à poser sur les enseignements que vous recevez, n'hésitez pas à nous les communiquer par courriel.

[prelature.apostolique.france@orange.fr](mailto:prelature.apostolique.france@orange.fr)

Nous vous répondrons personnellement si vous le souhaitez et au besoin nous ferons partager les réponses à tous.

Nous souhaitons établir un dialogue dont chacun pourra tirer les fruits.

Vous pouvez interrompre nos envois sur simple demande par message.



**Séminaire Saint Pierre-Saint Paul**  
Enseignement du Père Gérard - Oasj.

**ENQUETE SUR LA REINCARNATION**  
**Première partie.**

Nous constatons dans le courrier de nos lecteurs que le sujet de la réincarnation est très souvent évoqué. De nombreuses questions surgissent à propos de cette croyance qui a fait un retour en Occident à partir des années 1880, et qui relayée par le mouvement du New-Âge s'est développée, mais sans réelle réflexion de fond sur cette problématique. C'est pourquoi nous vous proposons de traiter cette question en plusieurs parties afin de l'aborder aussi complètement que possible, en observant comment elle est considérée à travers les grands courants spirituels.

On connaît la réincarnation comme principe éthique ou croyance métaphysique se trouvant par exemple au centre des différents aspects de l'Hindouisme et d'une partie du Bouddhisme. Il faut éviter de considérer que les traditions anciennes ont un point de vue identique et monolithique sur le sujet. On sait peut-être moins que les traditions chamaniques peuvent avoir une approche de ce sujet, mais avec une perception élargie à la métempsychose.

Les grands courants religieux n'ont pas manqué de se poser la question, de même que les philosophies depuis l'antiquité et sans omettre le fait que la psychanalyse s'est également intéressée à la question. Il faut également considérer que de grandes et antiques traditions comme la pensée chinoise, n'ont pas eu recours à la notion de réincarnation pour fonder le socle de leur spiritualité ou d'une réflexion plus globale. La question est passionnante et les progrès que nous avons fait récemment, en particulier dans le domaine quantique, nous amènent à réviser les points de vue.

La question qui se pose est simple : **pensez-vous revenir sur cette Terre un jour ?** Il faut commencer par séparer deux notions. D'une part la **Métempsychose** qui est la possibilité de revenir sous n'importe quelle forme du vivant et d'autre part la **Réincarnation** qui est une forme spécifique de la métempsychose et qui limite le retour à la forme humaine. Nos questionnements paraîtront peut-être ridicules pour nos descendants qui observeront que le monde Occidental adhère parfois avec enthousiasme à l'idée d'un retour, là-même où les Orientaux considèrent ce retour comme la pire des malédictions. Cette croyance peut en effet être partagée, mais sans pour autant faire l'économie de certaines contradictions.

Dans le monde occidental moderne, où le règne de l'individualisme, du chacun pour soi, a fait des ravages, l'idée de réincarnation est une façon simple, presque simpliste, de se sentir individuellement impliqué sur le long terme : qui sait en effet en qui ou en quoi vous reviendrez la prochaine fois ! Avez-vous l'impression d'avoir déjà vécu avant cette vie-ci ? Pensez-vous vous incarner à nouveau après votre mort, sous quelle forme et pourquoi faire ? Il faut également insister sur le fait que **la réincarnation est de l'ordre de l'adhésion à une croyance** au même titre que toutes les autres formes de croyances, mystiques ou non. C'est ainsi que Teilhard de Chardin y voyait une absurdité incompatible avec un développement spirituel sensé.

Nous commencerons par l'approche orientale du sujet et nous verrons comment les bouddhistes, par exemple, parviennent à faire cohabiter dans leur pensée, l'idée d'une **possible réincarnation et en même temps affirmer que la personne n'est qu'une illusion**. Voilà qui ouvre, vous en conviendrez un débat passionnant. On peut même commencer par un exercice simple : vous, qui lisez ces lignes, êtes-vous absolument certains d'être véritablement incarnés ?

Pour six cents millions d'Hindous qui se rattachent à la tradition hindouiste, nébuleuse polymorphe dans laquelle il n'est pas simple de trouver son chemin, la métempsychose et la réincarnation sont des constantes, bien que considérées très différemment d'une école à l'autre. Il est utile de savoir que cette approche hindouiste de la réincarnation n'existe pas aux origines de la spiritualité indienne, car les textes les plus anciens que sont les Védas et qui ont donné naissance au Brahmanisme, ne parlent pas de réincarnation. Cette notion est venue plus tard avec l'Hindouisme.

Dans la culture indienne, les exemples ne manquent pas, comme les cas d'enfants qui à un moment vont manifester des mémoires très précises de vies passées en affirmant avoir habité à un endroit, avoir connu des gens encore vivants et apporter des preuves de la réalité et de l'exactitude de ces mémoires. Cela n'est pas discutable et imprègne fortement l'inconscient collectif de ce peuple. Un sage indien de notre époque, appelé Chandra Swami, aborde le sujet d'une manière inattendue en supposant à contre-courant que sans doute la réincarnation n'existe pas, car pour lui, ce concept incite à voir le monde en morceaux séparés, en imaginant des entités susceptibles d'habiter dans un certain temps une existence et, dans un autre temps, une autre existence. Parfois **certains ont la mémoire de cela, car ils sont capables de se connecter avec des plans subtils**, mais cela ne signifie aucunement qu'il pourrait y avoir une existence séparée dans un corps puis dans un autre. Car quelle est la nature de cette mémoire dans le temps ?

Tout ceci serait assez simple si ce que l'on nomme Karma et qui n'est en fait que l'évidente loi de causalité, n'était qu'un courant qui va de soi à soi, du passé personnel au présent personnel. Mais en fait, chacun se trouve lié à l'autre dans un réseau très dense. L'humanité vit la même aventure et ses souffrances n'ont pas nécessairement un lien obligé avec le passé.

Karl Jung et plus tard les physiciens quantiques, pensent qu'il y aurait dans l'univers un champ de conscience par lequel une information donnée pourrait se diffuser à travers toute une espèce et serait transmise et assimilée directement en induisant des comportements communs. Un champ spatial de conscience qui serait à même de diffuser une information appropriée à toutes les espèces du vivant, donc à l'être humain. Ce qui est vrai dans l'espace devrait l'être dans le temps ce qui induit l'idée que **nous pourrions à certains moments, « toucher » une mémoire ancienne d'un autre point de ce champ temporel morphogénique, ce qui nous donnerait accès à l'idée et à la sensation d'une existence antérieure, avec appropriation de l'expérience de cette mémoire.**

Pour le reste, **la théorie hindouiste de la réincarnation semble accorder une réalité à l'existence en soi.** Or cela ne va pas dans le sens de la nature de la réalité qui ne peut se manifester que dans l'interdépendance des phénomènes. La vision hindouiste se heurte à une contradiction dans la mesure où le fait d'approcher la réincarnation d'un point de vue personnel est une récupération par le « Moi de la souffrance », de la possibilité de se perpétuer au-delà de la mort (Ce que Eckart Tolle appelle le **Corps de souffrance** dans son ouvrage, **Nouvelle Terre**). Ce qui en nous aspire au réel ne peut pas craindre la mort, car c'est seulement ce qui en nous souffre qui projette constamment la possibilité d'échapper à la mort absolue en créant un « état post mortem » sous forme d'un retour par la réincarnation. Ce comportement est à l'évidence névrotique.

Un autre aspect significatif de l'approche hindouiste est que la réincarnation est une malédiction, une redoutable condamnation à revenir dans cette vie pour expier les actes d'une ou de plusieurs existences passées. Cela se traduit dans le mépris affiché envers les personnes misérables ou infirmes qui doivent assumer et payer le prix de leurs exactions précédentes et qui de ce fait ne méritent pas la moindre compassion. Cette disposition d'esprit a beaucoup coûté à la société indienne en limitant pendant des siècles et encore de nos jours ses conditions d'évolution. Gb+





## COURRIER DES LECTEURS DE LA LETTRE DE SAINT JEAN

**Question : J'ai lu que pour canoniser un saint, il fallait qu'on puisse lui attribuer des miracles. L'Église a-t-elle prévu des exceptions ?**

**Réponse du Père Gérard :** Effectivement, ce cas est prévu et s'appelle « **la canonisation équipollente** », c'est-à-dire sans miracle. Nous en avons un exemple magistral en la personne de **sainte Hildegarde de Bingen**, à laquelle aucun miracle n'a été attribué et qui a été canonisée en 2012 par le pape Benoît XVI. Elle a été proclamée ensuite « **Docteur de l'Église** », titre extrêmement prestigieux accordé à très peu de saints dans l'Histoire. Elle rejoint par cette distinction les 35 hommes et femmes qui ont fait avancer la doctrine chrétienne comme, Ste Thérèse de Lisieux, Ste Thérèse d'Avila, et St Thomas d'Aquin.

**"Santo Subito !"** Nous sommes le 2 avril 2005, sur la place Saint-Pierre de Rome. Jean-Paul II n'est décédé que depuis quelques heures que les fidèles massés près du Vatican réclament déjà la canonisation de l'ex-souverain pontife. Dimanche 27 avril 2014, soit à peine plus de neuf ans après cette disparition, le pape François s'apprête à répondre à la requête des milliers de catholiques qui, à Rome et dans le monde entier, ont émis le souhait de voir Karol Wojtyła devenir saint. Au cours d'une cérémonie publique qui se déroulera au Vatican, le pontife argentin canonisera également un autre de ses prédécesseurs, le pape Jean XXIII.

D'abord la béatification, puis la canonisation

Dans l'Église catholique, seul le pape a le pouvoir de canoniser une personne dont la vie et les actes lui ouvrent les portes de la sainteté. Un sacre qui se fait en deux étapes, la personne devant auparavant être béatifiée. La décision pontificale n'intervient qu'au bout d'un processus long et complexe, et qui débute dans le diocèse où le candidat est décédé. Un groupe de fidèles appelé - *Acto Causae* - s'adresse à un prêtre - un postulateur - pour qu'il dépose une demande auprès de l'évêque de ce diocèse.

Ce dernier, après avoir analysé les pièces du dossier - écrits, preuves de miracles - va formuler, environ deux ans après, une requête officielle auprès de la Congrégation des causes des saints, qui se tient au Vatican. Si la Congrégation juge que le candidat mérite d'être canonisé, elle donne son accord - la *-nulla ostra* - et commence l'évaluation des preuves : c'est le contrôle de la légitimité, une étape qui peut durer une douzaine d'années.

Précision importante : En principe, il n'y a ni béatification, ni canonisation sans miracle, sauf le cas très rare de la canonisation équipollente évoquée plus haut. C'est pourquoi un groupe de médecins et de théologiens se penchent sur des actes prétendument miraculeux, pour les évaluer. Si un miracle est avéré et que la vie du candidat est jugée vertueuse, le pape autorise un décret de béatification, et la date de la cérémonie est fixée. Pour Jean-Paul II, elle a eu lieu le 1er mai 2011, alors que Jean XXIII avait été béatifié par le pape polonais le 3 septembre 2000.

Ensuite, si un second miracle est avéré, une cause en sanctification est ouverte, qui mène à la canonisation. Au total, l'ensemble de la procédure peut prendre des années, voire des siècles comme ce fut le cas pour Jeanne d'Arc, brûlée vive en 1431 et canonisée en 1920.

Ainsi, pour devenir saint, il faut en principe avoir réalisé des miracles : un pour être béatifié, et un second pour être canonisé. Dans le cas de Jean-Paul II, les deux miracles qui vont lui permettre d'être canonisés dimanche ont eu lieu après sa disparition : Le premier, c'est la guérison de la nuit du 2 au 3 juin 2011 de la sœur Marie Simon-Pierre, âgée de 44 ans, brusquement guérie de la maladie de Parkinson. Le second date de la même année : victime d'un anévrisme cérébrale, la Costaricienne Floribeth Mora avait été guérie alors qu'elle suivait la cérémonie de béatification de Jean-Paul II à la télévision. Quant au pape Jean XXIII, un seul miracle aura permis sa béatification et sa canonisation.

L'événement que constitue cette double canonisation permet de préciser que les proclamations de sainteté sont en hausse constante : lors des trente dernières années, l'Église a produit plus de saints que durant les trois siècles précédents : 500 depuis 1978, contre 302 entre 1574 et 1978.

Avec 482 canonisations entre 1978 et 2005, Jean-Paul II s'affirme même comme un champion de la catégorie, lui qui avait simplifié en 1983 une procédure inchangée depuis six siècles avec la constitution « *Divinus perfectionis Magister* », qui simplifiait la canonisation et a permis de donner un nouvel élan au culte des saints. Ainsi, de 50 ans en 1917, le délai pour entamer une enquête après la mort d'une personne est passé à cinq ans. Et dans le cas de Jean-Paul II, ce délai a même été abrogé par Benoît XVI, pour répondre aux demandes des fidèles.



## TROPAIRE

*L'image de Dieu est la chair du souffle  
sans laquelle il n'y aurait pas d'incarnation.  
La parole ne doit pas s'y cacher, mais bien la faire éclore  
afin que sa semence se répande, portée par le vent de l'Esprit.*

*Les hommes ont inventé beaucoup d'images de Dieu au long des âges.  
Dieu leur échappe toujours.  
Dans l'exercice spirituel, l'image est discrète, presque transparente.  
C'est ainsi que la lumière peut la traverser.*

*Se dégager de tout ce qui n'est pas l'âme est le seul chemin.  
Il faudrait ne pas chercher à dire,  
mais juste se laisser traverser par le souffle.*

*Devenir si peu terrestre, si léger,  
que la lumière pourrait s'écrire d'elle-même.  
Chaque instant compte et pèse son poids d'invisible.*